

Fiche de missions

*Ce document de cadrage doit permettre au salarié la mise en œuvre de ses missions de travail.
Cette fiche de mission est évolutive au regard du projet de l'association.*

Salariée
Poste	Coordinateur /rice pédagogique et/ ou Formateur.ice BPJEPS EEDD
Filière	Formation Professionnelle de l'animation
Groupe	D
Indice	340 (Coefficient de référence = 300, Indemnité de fonction = 40)
Date d'entrée	Septembre 2021
Temps de travail	100 % - 1551 heures
Responsables hiérarchiques	Responsable secteur formation professionnelle + Directeur Territorial

► Définition de la Convention Collective de l'Animation - groupe D :

Prise en charge d'un ensemble de tâches ou d'une fonction par délégation requérant une conception des moyens et leur mise en œuvre. Comporte en matière de gestion une responsabilité limitée à l'exécution d'un budget prescrit. Peut comporter la mise en œuvre d'une technique spécifique. Ne peut impliquer une délégation de responsabilité dans l'embauche du personnel.

► Selon l'Accord d'Entreprise des CEMEA - Profil de responsabilité 3 (indice 340)

Les fonctions exercées exigent :

- Polyvalence : au moins 2 champs de formation ;
- Entretien activement des réseaux de membres actifs et d'acteurs professionnels ou institutionnels ;
- Évaluation et contrôle du travail d'une équipe ;
- Montage pédagogique d'un dossier de formation.
- Participation à une instance pédagogique nationale.

► Missions

- Coordination et/ou encadrement de la formation BPJEPS EEDD de septembre 2021 à septembre 2022.
- Interventions sur les différentes formations (CPJEPS, BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS, CC de direction, formations courtes).
- Encadrement et/ou Direction de 2/3 stages BAFA/BAFD
- Participer à l'animation du mouvement et à la vie militante de l'association : accueil nouveaux militants, regroupements, ...
- Participer à la dynamique de recherche pédagogique sur l'ensemble de ces actions.